

## RÉSUMÉ

Renewable Energy Performance Platform ( REPP) appelle les développeurs de projets d'énergie renouvelable à l'échelle des services publics dans les pays d'Afrique à soumettre des demandes de financement pour leurs projets.

En ciblant des projets à l'échelle des services publics, la REPP vise à soutenir les pays d'Afrique dans l'accélération de la décarbonisation et l'expansion rapide du secteur des énergies renouvelables.

Une attention particulière sera accordée aux développeurs africains.

Les candidats retenus doivent répondre et adhérer aux critères d'éligibilité énumérés ci-dessous.

## À PROPOS DE REPP

REPP est un programme financé par le gouvernement britannique qui vise à stimuler la croissance du secteur des énergies renouvelables dans les pays d'Afrique orientale, occidentale, centrale et australe, afin de contribuer à la réalisation de la SDG 7 – pour garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, et de la SDG 13 – pour prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences.

## QUELLE AIDE APPORTE REPP



### Capital et soutien en phase de développement

REPP accorde des prêts pour des dépenses de développement de tiers sélectionnées (telles que des études de faisabilité, des évaluations d'impact environnemental et social et des conseils juridiques), un soutien à la structuration financière et des conseils généraux sur le projet.



### Accès aux instruments d'atténuation des risques

REPP aide les projets et les promoteurs à accéder aux instruments appropriés d'atténuation des risques fournis par des fournisseurs tiers afin d'atténuer les risques politiques, réglementaires, monétaires et liés aux prélèvements dans la mesure du possible.

## DEMANDE DE PROPOSITIONS

*Projets d'énergie renouvelable à l'échelle des services publics en Afrique*



Pour ce faire, elle soutient les promoteurs tout au long du processus de développement du projet, jusqu'à la construction, en fournissant un large éventail d'instruments de financement adaptés aux circonstances et aux besoins uniques de chaque promoteur.



### Financement de l'écart

REPP contribue à la clôture financière des projets en fournissant un financement à l'aide d'une gamme de produits financiers allant des fonds propres à la dette senior.



### Accès aux prêts à long terme

REPP aide les promoteurs à structurer le financement des projets de la bonne manière et à obtenir des fonds des partenaires de la REPP et d'autres sources de capitaux - tant privés que publics.



### Assistance technique

REPP soutient également les développeurs en matière de planification commerciale, de formation, d'ateliers et de séminaires, et en facilitant l'apprentissage et les échanges entre les développeurs.

# INFORMATIONS SUR L'ÉLIGIBILITÉ POUR LES CANDIDATS

## Projets éligibles au financement de REPP dans le cadre de cet appel à propositions



- Entre 1MW et 25MW (mais peut aller jusqu'à 50MW pour l'énergie éolienne), mais les projets plus importants sont privilégiés.
- Connecté au réseau, soit au réseau national, soit à un réseau isolé.
- Propriété privée (c'est-à-dire détenue au moins

à 50 % par une ou plusieurs entreprises privées).

- **Note:** REPP est particulièrement intéressé par les développeurs qui ont besoin de son soutien pour débloquer des projets qui sont à un stade avancé, proche de la clôture financière.

Une attention particulière sera accordée aux promoteurs africains (c'est-à-dire appartenant à des ressortissants africains).

## Technologies soutenues



**PHOTOVOLTAÏQUE  
RACCORDÉ AU  
RÉSEAU**



**ÉOLIEN**



**L'ÉNERGIE  
HYDRAULIQUE**



**GÉOTHERMIE**



**BIOGAZ**



**BIOMASSE**



**LA VALORISATION  
ÉNERGÉTIQUE DES  
DÉCHETS**



## Les domaines d'intervention de REPP

Tous les pays d'Afrique orientale, occidentale, australe et centrale, à l'exception du Botswana, du Gabon, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, sont éligibles au financement de REPP.

## Exigences environnementales et sociales

Toutes les entreprises dans lesquelles REPP investit sont tenues de respecter rigoureusement sa politique et ses procédures environnementales et sociales, qui s'inspirent étroitement des normes de performance environnementale et sociale de la Société financière internationale et de la BEI. Tout bénéficiaire d'un soutien de REPP doit évaluer les impacts environnementaux et sociaux de ses projets et mettre en place un système de gestion conforme à ces normes.



# COMMENT REPP SÉLECTIONNE ET SOUTIENT LES PROJETS

## Date limite de soumission

Les demandes doivent être reçues avant 16 heures (UCT) le 19 octobre 2020. Voir ci-dessous pour plus de détails.

## Contrôle d'éligibilité

À la réception d'un formulaire de demande en ligne, le responsable de REPP, Camco Clean Energy, procède à une évaluation de l'éligibilité.

## Proposition

L'équipe de projet de REPP décide ensuite de faire avancer les demandes admissibles au Comité d'investissement (CI) de REPP pour l'approbation du concept. Si le concept est approuvé, un document de proposition complet est préparé et présenté au CI.

## Fiche de renseignements

Si le CI approuve la proposition, une fiche de conditions est convenue avec le développeur.

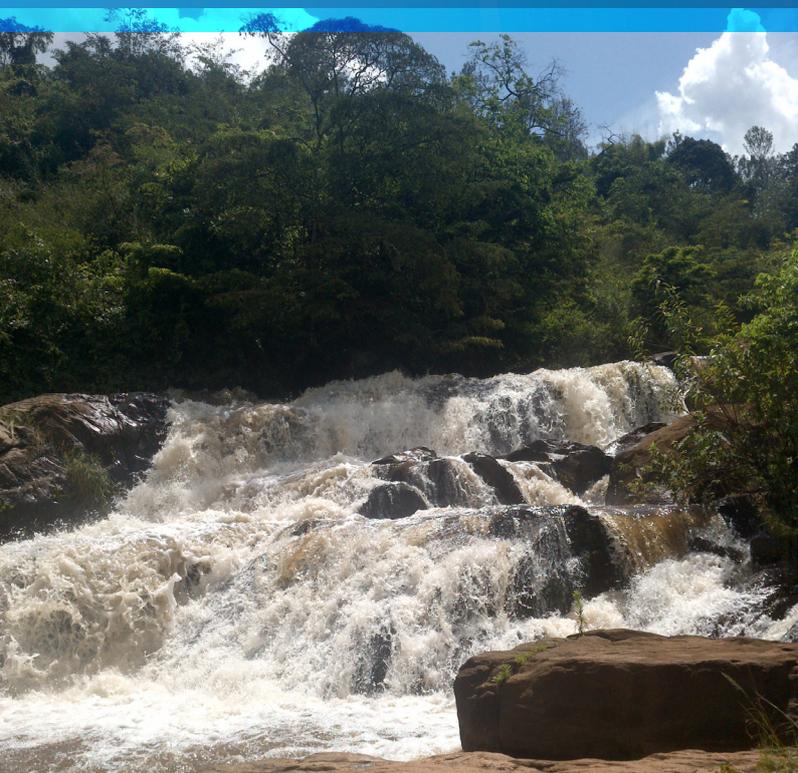
## Financement et documents d'appui

Après l'achèvement réussi des processus de KYC (connaître son client) et de diligence raisonnable, la documentation est préparée et approuvée en même temps qu'un ensemble de conditions préalables. Après l'approbation finale, les documents sont signés et, une fois toutes les conditions préalables remplies, les fonds sont versés conformément aux étapes convenues.

## Un soutien et un suivi continus

L'équipe de projet fournit un soutien continu en fonction des besoins, recueille des informations à des fins de suivi et d'évaluation, et veille au respect des politiques de REPP.

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE



Toutes les demandes doivent être soumises au moyen d'un formulaire de demande en ligne qui se trouve à l'adresse <https://repp.energy/support/application-form/>.

Un plan d'affaires ou un mémorandum d'information et un modèle financier doivent être téléchargés dans le cadre de la demande.

Toutes les propositions doivent être reçues avant **16 heures (UCT) le 19 octobre 2020** pour pouvoir être évaluées en priorité par l'équipe du projet REPP et le CI.

Toute proposition répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus et reçue après cette date sera bien entendu toujours la bienvenue.

Pour plus d'informations sur REPP, ses politiques et ses critères d'éligibilité, visitez le site <https://repp.energy>. Si vous avez des questions, envoyez un courriel à [rpf@camco.energy](mailto:rpf@camco.energy).